

AA Cosmétique

**Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros**

**Siège social : 5 avenue Raymond Aron, 92160 ANTONY
RCS NANTERRE 932 672 504**

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DU 1^E OCTOBRE 2024

Le 1^e octobre 2024,
A 11h00,

Monsieur ANH LE TUAN,
Demeurant 5 rue Raymond Aon, 92160 ANTONY

Agissant en qualité de Président de la société AA Cosmétique sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

Le Président décide de transférer le siège social du 5 avenue Raymond Aron, 92160 Antony au 17 rue des quatre vents - 75006 Paris, et ce à compter du 1^e octobre 2024.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 17 rue des quatre vents - 75006 Paris".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

ANH LE TUAN
Président

DocuSigned by:

876FE52971094EC...